



education.gouv.fr

[Accueil](#) > [Le Bulletin officiel](#) > [Bulletin officiel](#) > [2013](#) > [n° 36 du 3 octobre 2013](#) > [Informations générales](#)

Informations générales

Vacances de postes

Enseignants du second degré en Nouvelle-Calédonie - rentrée scolaire australe février 2014

NOR : MENH1300456V
avis du 26-9-2013
MEN - DGRH B2-2

Les vacances de postes suivantes concernent des postes spécifiques ou à profil particulier d'enseignants du second degré à pourvoir en Nouvelle-Calédonie à la rentrée scolaire australe de février 2014.
Les modalités de dépôt des candidatures sont détaillées in fine.

I - Postes spécifiques

a. Lycée du Grand Nouméa (9830557N)

- Un poste de professeur agrégé de lettres modernes en classe CPGE ;
- un poste de professeur agrégé ou certifié d'économie-gestion option finance pour enseigner en classe CPGE.

b. Lycée Jules Garnier (9830003L Nouméa)

- Un poste de professeur agrégé SII-énergie pour enseigner les sciences de l'ingénieur et l'informatique en classe CPGE (ATS-PT-PSI et PTSI).

c. Lycée Laperouse (9830002K Nouméa)

- Un poste de professeur agrégé d'économie-gestion option C sur poste chaire STS pour enseigner en commerce international.

d. Lycée professionnel Petro Attiti (9830306R Nouméa)

- Un poste d'assistant technique au chef des travaux STI, expérimenté pour un lycée professionnel qui dispense un enseignement en CAP, Bac Pro et BTS.

Compte tenu de l'étendue de la carte des formations de l'établissement, sections professionnelles dans les domaines industriel (bâtiment, bois, énergétique...), médico-social et sécurité-prévention, ce poste requiert une excellente connaissance des formations professionnelles, une organisation méthodique et une très grande capacité d'adaptation.

Il sera recruté un professeur de profil ATCT qui aura en charge plus particulièrement les secteurs médico-social et sécurité-prévention. Il sera donc recruté prioritairement un professeur PLP du domaine SBSSA.

Cet assistant devra faire preuve d'initiatives pour intégrer les contraintes liées à sa fonction et assurer au quotidien le fonctionnement des secteurs médico-social et sécurité-prévention, et ce en lien avec le monde professionnel.

II - Postes à profil

a. Lycée du Grand Nouméa (9830557N Nouméa)

- Un poste de professeur agrégé ou certifié d'histoire-géographie avec certification DNL anglais ;
- un poste de professeur agrégé ou certifié de génie biologique/biochimie pour dispenser une partie de son enseignement en STS ESF.

b. Lycée Jules Garnier (9830003L Nouméa)

- Un poste de professeur agrégé ou certifié de mathématiques avec la certification DNL anglais ;
- un poste de professeur agrégé SII ING mécanique pour enseigner la stratégie de maintenance et les automatismes

industriels en classe STS maintenance industrielle ;

- un poste de professeur agrégé SII ING : électrotechnique pour enseigner en classe STS électrotechnique.

c. Lycée Laperouse (9830002K Nouméa)

- un poste de professeur agrégé ou certifié d'éducation musicale : enseignements facultatifs et ouverture des enseignements de spécialité.

d. Lycée Antoine Kela (9830507J Poindimié)

- Un poste de professeur agrégé ou certifié d'histoire-géographie avec certification DNL anglais.

e. Lycée professionnel Auguste Escoffier (9830006P Nouméa)

- Un poste de professeur certifié hôtellerie-restauration option service et accueil en hôtellerie ayant une expérience en BTS hôtellerie-restauration.

f. Lycée professionnel Augustin Ty (9830460H Touho)

- Un poste de PLP hôtellerie restauration bivalent CSR (commercialisation service restauration) et cuisine pour enseigner en classe de CAP et baccalauréat professionnel hôtellerie restauration ;

- un poste de PLP génie climatique pour enseigner au sein de la section froid et climatisation avec l'optique de l'ouverture du baccalauréat professionnel TMSEC ;

- un poste de PLP biotechnologie titulaire du monitorat STS pour la formation des élèves et des personnels de l'établissement.

III - Modalités de dépôt des candidatures

Les demandes doivent être formulées exclusivement au moyen de l'imprimé portant la mention « rentrée scolaire 2014 », dont un exemplaire est annexé au présent document. Il devra obligatoirement être imprimé au format A4. En outre, les candidats appuieront leur candidature par un dossier comportant toutes indications et informations utiles relatives à leurs compétences professionnelles et susceptibles de démontrer leur capacité à assurer l'enseignement du ou des poste(s) demandé(s).

Les dossiers de candidature, revêtus de l'avis du chef d'établissement, devront obligatoirement être transmis en deux exemplaires au vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie - division du personnel - 1 avenue des Frères Carcopino, BP G4 98848 Nouméa Cedex - au plus tard dans les 15 jours qui suivent la date de la présente publication.

Annexe

[Dossier de candidature](#)